

Compte rendu du CA du 27 avril 2023

1. Compte-rendu tribunal

- Pollution de la Lacanche: 2 000.00€ avec sursis sur 4ans et 1 000.00€ pour la Fédération.

2. Informations diverses

- Rencontre avec M. C. Richardot (Directeur de Dijon-Céréales), pêcheur, il souhaite faire un partenariat avec la Fédération sur des aménagements ou travaux piscicoles.
- Réunion plans d'eau du CD, le président n'a pas pu s'y rendre.
- Proposition d'un journaliste de Bourgogne Magazine, il devait venir à la Fédération pour se présenter, la rencontre a été annulée et est à reprogrammer.
- Championnat de France de pêche aux leurres : la Fédération donne 100kg de TAC, demande de 100kg supplémentaire refusée.
- Damien a demandé 25 pour le parcours jeunes, d'accord si nous les avons en stock.
- Vente du Duster se renseigner pour le prix et l'état du véhicule.

3. Personnel

- L'indemnité repas passe de 16.50€ à 17.00€

4. Pisciculture

- Demande de pose de grillage pour valider l'agrément, M Striffling y est opposé, mais risque de refus de l'agrément.
A Négociier, permis de construire ou autorisation de travaux à déposer.

5. Neptune

- Bonne fréquentation (420 pêcheurs)

6. Garderie

- Départ de C. Commegrain, prévoir une réunion. La formation des gardes sera faite par Romain. Seulement quelques réponses pour son remplacement.

Fin du CA à 19h40.